

Bourse de l'OPCQ

2 500 \$

L'Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ) est l'organisme chargé d'assurer la protection du public en encadrant l'exercice de la profession de criminologue au Québec.

La profession de criminologue est une profession à titre réservé. Au Québec, seuls les membres de l'OPCQ ont le droit d'utiliser le titre de criminologue. Il appartient donc à l'Ordre de s'assurer du respect de la loi. L'Ordre professionnel des criminologues du Québec a également pour mandat le développement de la profession. En informant la population de cette nouvelle profession, l'Ordre rassure la clientèle sur la pratique et intéresse un plus grand bassin de personnes étudiantes à devenir criminologue.

C'est dans cette optique que l'OPCQ a souhaité créer deux (2) bourses de persévérance, d'un montant annuel de 2 500 \$ chacune, destinées à une personne inscrite au baccalauréat en criminologie, option intervention, à l'Université de Montréal.

Montant de la bourse :

Deux (2) bourses de 2 500 \$ chacune attribuée annuellement selon les critères ci-dessous.

Cette bourse s'adresse à la communauté universitaire, soit à toute personne étudiante inscrite au baccalauréat en criminologie, option intervention, à l'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir obtenu 45 crédits dans le programme de baccalauréat en criminologie, option intervention à l'École de criminologie de l'Université de Montréal.
- Être membre de l'OPCQ à titre d'étudiant ou étudiante associé.e.

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET D'ATTRIBUTION

- Faire preuve de persévérance dans ses études;
- Démontrer la capacité à réussir avec succès ses études;
- À candidature égale, sera privilégiée une personne étudiante n'ayant pas reçu de bourses d'études.

DOSSIER DE CANDIDATURE À REMETTRE

- Une lettre d'intention (minimum de 500 mots, maximum de 750 mots) présentant un résumé de votre parcours académique, notamment :
 - Votre engagement dans la vie de l'université, votre implication sociale ou communautaire (25%) ;
 - Les obstacles rencontrés dans votre parcours et démontrant votre persévérance (75%) ;
- Un curriculum vitae à jour.

DATE DU DÉPÔT DES DOSSIERS

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

SVP l'envoyer en un seul fichier PDF par courriel à marc.hebert@umontreal.ca au plus tard 9h, le 15 octobre 2026.